École Provencher





Un mode de vie est une façon de vivre qui nous donne la chance d'apprendre les uns des autres. Il nous permet d'ajuster nos comportements à des valeurs choisies pour l'ensemble d'une communauté.





Prise en compte des droits et intérêts des autres personnes.

Ensemble de facteurs considérés de façon séparée ou conjointe : la santé, la réussite sociale ou économique, le plaisir, la réalisation de soi, l'harmonie avec soi-même et avec les autres.

# Fondements dans l'encadrement à l'école :

- Une règle claire;
- Des mesures d'aide et d'intervention pour l'élève;
- Les « 4 C » : Cohérence, Consensus, Conséquence et Constance;
- Une conséquence logique à l'acte;

# LA RÈGLE DE CONDUITE

Pour me permettre d'être bien à l'école et de mieux apprendre :

Je me respecte, je respecte les autres en gestes et en paroles et je respecte mon environnement.

- ✓ Je me sens bien, en confiance et en sécurité;
- ✓ Je participe à créer un climat calme, propre, agréable et harmonieux;
- ✓ Je respecte les différences individuelles;
- ✓ Je favorise les relations positives avec mon entourage;
- ✓ Je profite d'un matériel en bon état.

L'équipe-école croit à l'importance d'orienter ses interventions positivement.

Nous encourageons le bien-être général de nos élèves.

Nous valorisons les bonnes conduites.

Nous comptons sur la collaboration des parents.

# **GESTION DES ÉCARTS DE CONDUITE**

À chacun des types d'écart de conduite correspond une procédure d'intervention expliquée plus bas. La distinction entre les deux types fait référence à la gravité de la situation : danger pour soi, l'entourage ou l'environnement, et nécessité pour l'école d'assurer la sécurité des personnes et des lieux. D'autre part, l'application des conséquences choisies s'effectue selon la nature, la gravité et la fréquence des comportements observés chez l'élève.

# Écart de conduite :

Les membres de l'équipe consigneront leurs observations dans un document collaboratif à l'interne (ex. : L'enfant court et crie dans le corridor). Les parents seront informés par téléphone ou par courriel <u>si le comportement persiste</u>. Des mesures graduelles entre l'élève, les parents et les intervenants peuvent être mises en place, au besoin.

# **Écart de conduite grave :**

Un écart de conduite grave constitue une atteinte importante au bien-être physique et psychologique d'une personne; d'un danger pour soi, pour les autres ou l'environnement.

Par exemple, de la violence physique ou verbale, intimidation, harcèlement, menaces, etc. (en référence au plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation).

Dans un tel cas, l'enfant recevra un billet bleu qu'il devra signer et présenter à ses parents pour signature de leur part. Ce billet inclut les faits concernant le comportement inacceptable de l'élève ainsi que les conséquences logiques de ses actions (ex. : Rencontre avec la direction, gestes de réparation à faire).

Veuillez noter que la direction peut décider d'intervenir différemment, si elle le juge nécessaire, selon la nature et la gravité du comportement.

# **Bonne conduite:**

Les membres de l'équipe-école souligneront régulièrement les comportements coups de cœur; (ex. : Implication, persévérance, bonne humeur, esprit sportif, personnalité artistique, empathie.)

Merci chers parents d'avoir pris connaissance de ce document important et d'en voir parler avec votre enfant.

**SOLUTIONS / INTERVENTIONS POSSIBLES** 

## Palier 3. Solutions/Interventions : Soutien dirigé

- Planifier un suivi avec la direction et la famille
- Passer des accords et faire un suivi;
- Soutenir l'élève avec un plan d'intervention, un protocole ou une trajectoire individualisée;
- Encourager les comportements attendus par différents moyens;
- > Exiger et planifier un ou des temps de pause.
- Au besoin, solliciter l'intervention d'un policier, d'un psychologue ou d'un psychoéducateur.

# <u>Palier 2. Solutions/Interventions</u>: Accompagnement ciblé

- > Dédier du temps individuel à l'élève;
- Intensifier l'enseignement du comportement à développer en offrant un soutien à l'élève;
- Prévoir une rencontre de réflexion et d'échange avec un adulte;
- Communiquer avec les parents et demander la collaboration;
- > Exiger et planifier un ou des temps de pause.

# <u>Palier 1. Solutions/Interventions</u>: Soutien universel

- Accueillir l'élève, discuter avec lui du mode de vie de l'école et du comportement attendu;
- Solliciter les bonnes intentions. Nommer notre confiance en sa capacité de bien faire la prochaine fois;
- ➤ Enseigner, modéliser et pratiquer les comportements à développer. Nommer à l'enfant ou au groupe que nous sommes là pour les aider;
- Nommer l'émotion de l'élève, écouter, donner le droit à l'erreur, recadrer le comportement;
- Encourager l'élève à reconnaitre le geste posé et à s'excuser;
- > Donner la chance à l'élève de se reprendre et de réparer;
- Agir avec équité envers chacun;
- Communiquer avec les parents au besoin;
- > Offrir un temps de pause à l'élève (le retirer de l'activité).

# PALIER 3 Un écart de conduite grave répétitif et / ou dangereux = Billet bleu

### PALIER 2

Un écart de conduite qui nécessite une intervention plus soutenue (consignation document collaboratif).

### PALIER 1

Un écart de conduite qui nécessite une internvention:

- 1) Prévention du comportement inapproprié.
- 2) Nourrir la relation & le sentiment d'appartenance.
- 3) Impliquer les élèves dans la recherche de solition.
- 4) Enseigner les comportements attendus.

Si vous avez besoin d'aide comme parent, composez le 8-1-1 et choisir l'option 2.

N.B. Les interventions choisies peuvent varier selon les situations et le jugement professionnel des intervenants.

Un arrêt d'agir (retrait) sera imposé à l'enfant lorsque ses comportements entravent sa sécurité ou celle des autres.